

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF), tenue le **24 mai 2017, au Centre international du commerce extérieur (CICES), à Dakar (Sénégal)**.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Hélène Salette, secrétaire générale du SIDIIEF, agit à titre de présidente d'assemblée.

Conformément au *Règlement du SIDIIEF*, tous les membres fondateurs sont représentés et plus des deux tiers des membres promoteurs sont présents : la secrétaire générale constate alors le quorum.

2. LANCEMENT DE LA PRISE DE POSITION SUR LE RÔLE DE L'INFIRMIÈRE DANS LE TRAITEMENT DE PATIENTS INFECTÉS AU VIH/SIDA DANS UN CONTEXTE AFRICAIN

En marge des journées annuelles d'études du SIDIIEF, organisées en collaboration avec l'Association nationale des infirmières et infirmiers diplômés d'État du Sénégal (ANIIDES), les 24 et 25 mai 2017, à Dakar (Sénégal), l'assemblée annuelle 2017 du SIDIIEF s'est tenue le 24 mai 2017 et a été organisée en deux parties.

D'une part, le lancement de la prise de position intitulée : *Infection au VIH en Afrique francophone - Miser sur la profession infirmière, une stratégie gagnante* s'est déroulé de 10 h 30 à 12 h 30, à l'ouverture du colloque en présence de plus de 300 participants venus notamment du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, de la République démocratique du Congo, et autres représentants internationaux.

Le conseil d'administration du SIDIIEF a souhaité profiter de sa présence au Sénégal pour lancer officiellement sa prise de position adoptée conjointement avec l'Association de recherche en communication et d'accompagnement à domicile des personnes vivant avec le VIH et le SIDA (ARCAD-SIDA), membre de Coalition internationale Sida Plus, représenté par son président d'honneur, Dr Aliou Sylla. Le SIDIIEF et ARCAD-SIDA ont souhaité unir leur force dans un partenariat politique afin, notamment, de permettre aux infirmières et infirmiers d'initier les traitements antirétroviraux (ARV).

Cette prise de position est importante et s'inscrit dans la lutte mondiale pour l'éradication de l'épidémie du VIH à l'horizon 2030. En rédigeant conjointement cette prise de position, le SIDIIEF et ARCAD-SIDA visent principalement les objectifs suivants :

- Contribuer aux efforts mondiaux pour l'atteinte de la cible de santé publique d'ici 2030 en élargissant le réseau de professionnels de la santé compétents pouvant assurer une prise en charge adéquate des personnes à risque et infectées.
- Soutenir la valorisation de la contribution infirmière et ainsi leur faire reconnaître le droit de prescrire les ARV afin de favoriser l'accès au traitement le plus rapidement possible et au plus grand nombre possible.

Le lancement de la prise de position s'est déroulé en présence de dignitaires et de personnalités africaines impliquées dans la lutte contre l'épidémie du VIH et pouvant influencer les décisions nationales et sous régionales, dont la ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal, représentée officiellement par le ministre des Forces armées, le directeur des ressources humaines du ministère de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal, des représentants du bureau de l'Organisation mondiale de la santé à Dakar et du bureau pour le Sénégal d'ONUSIDA, de la secrétaire exécutive du Conseil national de lutte contre le Sida du Sénégal, ainsi que plusieurs autres personnalités.

Parmi les principales recommandations de la prise de position mentionnons :

- Que les OING et autres organismes impliqués dans la lutte contre le SIDA doivent poursuivre leur vibrant plaidoyer auprès des gouvernements et auprès d'OMS Afrique en s'appuyant sur cette position.
- Qu'OMS Afrique se prononce en faveur d'une délégation de pouvoirs cliniques élargis aux infirmières, notamment pour le dépistage et le traitement, et doit faire connaître sa position auprès des gouvernements.
- Que les États doivent mettre en place des programmes de mise à jour des compétences des infirmières et des infirmiers, et prioriser des projets auprès de la Banque mondiale et autres grands organismes subventionnaires.
- Qu'une initiative sans précédent de programme de mentorat africain permettant aux infirmières et infirmiers africains d'être en relation avec des experts cliniques internationaux voit le jour. Elle devrait être soumise par un ou des gouvernements auprès d'ONUSIDA ou autres organismes subventionnaires.

Le lancement de la prise de position a également été l'occasion de faire le dévoilement des dizaines d'organismes impliqués dans la lutte contre le SIDA dans plus de douze pays qui soutiennent les recommandations de la position conjointe du SIDIIEF et d'ARCAD-SIDA.

Le SIDIIEF et ARCAD-SIDA, soutenu par la Coalition internationale SIDA Plus, souhaitent continuer à travailler ensemble et à unir leurs forces pour faire avancer les recommandations de cette prise de position, notamment en ce qui concerne le renforcement des compétences infirmières.

L'assemblée annuelle 2017 a été suspendue et a repris à 19 h pour la partie **Réunion réglementaire** :

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2016, tenue à Lausanne (Suisse)

La secrétaire générale du SIDIIEF résume sommairement les points saillants du procès-verbal.

Sur proposition de Lucie Tremblay (Québec, Canada), appuyée par Isabelle Lehn (Suisse), il est résolu

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du SIDIIEF, tenue le 26 avril 2016 à Lausanne (Suisse), tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 Présentation sommaire du Rapport annuel 2016 et des grands dossiers au SIDIIEF

Le rapport annuel 2016 est disponible en version électronique sur le site Web du SIDIIEF depuis mars 2017 et tous les membres ont été informés de sa parution.

La secrétaire générale rappelle les faits saillants de l'année 2016. Aucune question n'a été soulevée.

3.3 Présentation des états financiers vérifiés de 2016

Le trésorier, Claudel Guillemette, présente les différentes rubriques des états financiers au 31 décembre 2016, ainsi que le rapport de la firme d'auditeur indépendant Lafond Lapratte inc., signé le 14 mars 2017. Il précise que le rapport de l'auditeur indépendant est déposé sans aucune réserve.

Les états financiers déposés présentent un déficit planifié conformément aux orientations adoptées par le conseil. En effet, le trésorier rappelle que les bénéfices générés par le 6^e Congrès mondial sont investis pour soutenir la mise en œuvre de dossiers prioritaires et le fonctionnement du SIDIIEF.

Aucune question n'a été soulevée concernant les états financiers.

3.4 Élection de l'auditeur indépendant pour 2017

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée annuelle nomme annuellement l'auditeur indépendant pour la vérification et l'audit des états financiers du SIDIIEF;

ATTENDU QUE le SIDIIEF est satisfait des services reçus par la firme d'auditeur indépendant Lafond Lapratte inc. (Canada);

Sur proposition de Jean-Marie Januel (France), appuyée par Johanne Lessard (Québec, Canada), il est résolu

DE NOMMER la firme Lafond Lapratte Inc. comme auditeur indépendant des comptes du SIDIIEF pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la secrétaire générale lève la séance à 19 h 30.

ADOPTÉ LE _____.

Présidente

Secrétaire générale